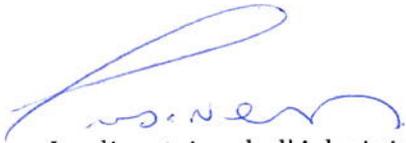


Avis au Barreau
Accès aux enregistrements audio numériques
Salle d'audience 306

Actuellement, les avocats peuvent avoir accès à toutes les causes criminelles pour les adultes qui se tiennent dans les salles d'audience 114, 117, 120, 214, 230, 304, 403, 404, 405, 406 et 411 à partir de leur bureau. À compter du **9 janvier 2017**, les enregistrements audio du tribunal sont accessibles aux membres du Barreau à partir de la salle d'audience 306.

Les fichiers audio numériques sont accessibles aux utilisateurs avant midi le jour ouvrable suivant.

Tous les professionnels qui souhaitent avoir accès aux enregistrements audio devraient communiquer avec la Legal Data Resources Corporation à l'adresse admin@ldrc.net pour remplir une formule d'inscription.



La directrice de l'Administration des tribunaux,
Lisa Ness
Winnipeg